



46^e session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Genève, le 8 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Rapporteur spécial pour son rapport évaluant l'efficacité de la coopération dont font preuve les États dans les réponses et la suite donnée aux communications officielles et aux demandes de visite. Nous félicitons le Rapporteur d'avoir examiné l'impact de son travail.

La Suisse s'inquiète que sur la période 2016-2020, 36% des communications du Rapporteur spécial sont restées sans réponse. Tout aussi inquiétant est le fait qu'une majorité d'États ne donnent pas suite à une demande de visite du Rapporteur, y compris certains États disposant pourtant d'une invitation permanente.

Considérant l'importance que revêt le travail du Rapporteur spécial dans la prévention de la torture et des mauvais traitements et dans la lutte contre de telles pratiques, la Suisse appelle tous les États à coopérer pleinement avec le Rapporteur spécial et à le soutenir dans l'accomplissement de ses tâches.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Quelles réflexions contenues dans votre rapport méritent selon vous une attention particulière?

À la lumière de votre rapport, quelles possibilités voyez-vous pour améliorer l'impact de votre mandat ?

Je vous remercie.